



Litige entre la caf et un particulier

Par **goyave**, le **07/11/2009** à **11:28**

Bonjour, rn
je viens de recevoir un courrier en double exemplaire de la caf ayant pour objet: dernier avis avant poursuite. rn
ce litige date maintenant de la période de juillet à décembre 2006 pour des ressources (allocation au logement) de 2005, et une autre datant de la période du 1 novembre 2006 au 31 mai 2007 suite à la prise en compte de ma situation familiale. rn
il me demande de payer dans la quinzaine une certaine somme, que je ne peux évidemment payer. rn
caché. joint à leur courrier un document intitulé reconnaissance de dette à remplir, avec un autre document destiné à une autorisation de prélèvement. rn
mais, n'y a-t-il pas prescription? rn
si oui comment le justifier? rn
que dois-je leur répondre? rn
je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.